

NOS ENGAGEMENTS SUITE AU DÉBAT PUBLIC





« Le respect de nos engagements, une priorité »

Durant la conférence de la COP 21 en 2015, 195 pays dont la France se sont engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique. Le projet de parc éolien en mer de Dieppe – Le Tréport, à ce titre, contribuera à l'un des objectifs de l'État en la matière en concourant à porter la part des énergies renouvelables à 32 % dans notre consommation finale brute d'énergie en 2030.

Ce projet s'inscrit également dans les objectifs de l'État de faire émerger une nouvelle filière de l'éolien en France estimée à 10000 emplois au total.

Le débat public du parc éolien en mer de Dieppe – Le Tréport s'est terminé le 31 juillet 2015. Il a mis en lumière les enjeux et sujets prioritaires pour le territoire normand-picard, essentiellement les opportunités pour l'emploi et la formation locale, la cohabitation avec les activités de pêche, le partage des connaissances du milieu marin et le paysage.

Dans la décision du maître d'ouvrage qui a suivi, le Conseil d'Administration

de la Société EMDT* a confirmé sa volonté de poursuivre le développement de ce projet, créateur de valeur pour le territoire.

Le débat public nous a permis d'affiner notre compréhension des enjeux locaux et nous incite à poursuivre un travail de co-construction avec l'ensemble des acteurs concernés: collectivités, acteurs socio-économiques, associatifs et grand public.

Dans la continuité de la concertation initiée depuis 2005 et en préparation de l'enquête publique, nos engagements sont clairs: intensification de la concertation, acquisition et partage des connaissances environnementales, prise en compte de l'ensemble des impacts potentiels du projet sur le paysage et le tourisme, recherche de la meilleure cohabitation avec les activités de pêche professionnelle et soutien au développement socio-économique du territoire.

Nous avons précisé ces engagements dans notre décision du maître d'ouvrage.

Raphaël Tilot
Directeur de projet

* Société EMDT: Éoliennes en Mer Dieppe – Le Tréport

LE DÉBAT PUBLIC DE 2015 EN CHIFFRES



Plus de **1 000**
participants en salle
lors des **4** ateliers,
des **5** réunions publiques
et conférences débats,
plus de **630** en ligne

Plus de
1 700
personnes
rencontrées
lors des
15 débats
mobiles



36
points de vue,
dont **14** cahiers
d'acteurs,
et
l'audition publique
de **10** acteurs



Plus de
900 abonnés sur
Facebook,



450 sur Twitter

11 000

visiteurs sur le site
internet CNDP



30 000

télespectateurs à l'émission
de TV « La voix est libre »
du 6 juin



Relais médiatique
de France 3
Picardie, Haute et
Basse Normandie et
de la presse locale



1 exposition
itinérante Tréport,
Dieppe, Belleville-sur-
Mer, Mers-les-bains

LES ENSEIGNEMENTS DU DÉBAT PUBLIC

Le débat public sur le projet d'Éoliennes en mer Dieppe – Le Tréport a mobilisé un grand nombre de personnes. Il a permis de faire émerger les sujets d'intérêt pour le grand public.

Les 10 sujets d'intérêt du débat

- ▶ L'inscription du projet éolien en mer dans la **politique de transition énergétique** française et européenne.
- ▶ Le développement d'une **filière industrielle durable** de l'éolien en mer avec des **retombées économiques régionales** positives.
- ▶ Le **développement de l'emploi et de la formation** au plus près du parc, notamment autour des activités de maintenance.
- ▶ La **ressource halieutique et son enjeu** pour les pêcheurs côtiers.
- ▶ Le **paysage et le tourisme du littoral** et son inscription dans l'identité du littoral normand-picard.
- ▶ La **sécurité maritime** associée à la cohabitation des usages au sein du parc.
- ▶ La connaissance du milieu marin et l'intégration du projet dans le **plan**

de gestion du Parc Naturel Marin des estuaires picards et de la mer d'Opale.

- ▶ Les **scénarii de raccordement** du parc au réseau terrestre.
- ▶ La **localisation** de la zone.
- ▶ L'**équation économique** du projet.



Le débat public, 2015

NOS ENGAGEMENTS SUITE AU DÉBAT PUBLIC

Dans l'offre remise à la Commission de régulation de l'énergie en 2013, puis au cours du débat public organisé en 2015, nous nous sommes engagés à réaliser des actions en faveur du territoire dans le cadre du projet de parc éolien en mer.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des questions et avis exprimés pendant ce débat public, nous avons décidé de poursuivre le développement du projet, en vue de soumettre à l'État les demandes d'autorisations requises pour sa réalisation, qui donneront lieu à une enquête publique à partir de 2017.

Nos 5 engagements déclinés en 25 actions

(à mettre en œuvre avec l'appui d'une équipe locale basée à Dieppe)



ADWEN – Éoliennes en mer 8 MW

1

REPRENDRE ET INTENSIFIER LA CONCERTATION SUR LE TERRITOIRE

- ▶ Poursuivre la participation aux réunions de l'Instance de Suivi et de Concertation présidées par le préfet de région Normandie et la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord.
- ▶ Installer un point d'information à l'ESTRAN – Cité de la Mer de Dieppe.
- ▶ Organiser des « ateliers de proximité » thématiques sur des sujets d'intérêt partagés ainsi que des réunions d'information ouvertes à toutes et à tous.
- ▶ Renforcer nos modalités d'information et d'échange avec le territoire grâce à un site internet dédié, un journal du projet...
- ▶ Partager des retours d'expérience d'autres parcs éoliens en mer existants, sur des sujets comme la pêche, le tourisme ou la ressource halieutique.
- ▶ Engager la réflexion quant à l'ouverture du parc au financement participatif.

NOS ENGAGEMENTS

2

FAVORISER LE PARTAGE DES CONNAISSANCES SUR LE MILIEU MARIN

- ▶ Présenter au grand public les résultats des études réalisées pour l'élaboration de l'étude d'impact qui sera soumise à enquête publique.
- ▶ Anticiper la mise en place d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) qui accompagnera la mise en œuvre des mesures « éviter, réduire, compenser » et des campagnes de suivi, dont les résultats seront publiés.



Le port de Dieppe



Le port du Tréport

3

PRENDRE EN COMPTE L'IMPACT DU PROJET SUR LE PAYSAGE, LE TOURISME ET L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

- ▶ Être force de proposition auprès des Autorités concernées pour faire évoluer la réglementation aéronautique de façon à réduire l'impact lumineux du projet depuis la côte.
- ▶ Mettre à disposition du public et des acteurs locaux des outils permettant de mieux appréhender l'impact visuel du projet.
- ▶ Accompagner les porteurs d'une offre touristique locale liée à l'éolien en mer.
- ▶ Poursuivre nos projets d'innovation, dont celui sur la réduction des empreintes sonores des parcs éoliens en mer, et soutenir un projet de thèse en lien avec notre activité.

NOS ENGAGEMENTS

4

RECHERCHER LA MEILLEURE COHABITATION AVEC LES ACTIVITÉS DE PÊCHE PROFESSIONNELLE

- ▶ Travailler au cours du 1^{er} semestre 2016 avec les autorités concernées sur l'emplacement des éoliennes et du câblage au sein de la zone du projet. Cette zone a été définie par l'État et résulte d'un travail de concertation mené par l'État sur plusieurs années avec tous les acteurs concernés.
- ▶ Mettre en œuvre les différents accords signés avec les comités des pêches de Haute-Normandie et de Nord-Pas-de-Calais-Picardie.
- ▶ Affiner la connaissance de la ressource halieutique et des pratiques de pêche et poursuivre à cet effet la mise en œuvre des protocoles d'études halieutiques et socio-économiques avec les comités régionaux des pêches.
- ▶ Favoriser l'identification et la réalisation par les comités régionaux des pêches de projets locaux contribuant à l'exploitation durable des ressources halieutiques pouvant prétendre à un financement au titre des 35 % de la taxe éolienne en mer.
- ▶ Évaluer les risques pour la sécurité maritime associés à la mise en place du parc et informer les parties prenantes des mesures envisagées.

5

FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS ET LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

- ▶ Soutenir les PME locales dans leur montée en compétence pour répondre aux consultations de recherche de sous-traitants de notre Groupement et de ses fournisseurs de premier rang.
- ▶ Poursuivre, avec les acteurs de la formation, la promotion des métiers liés à l'éolien en mer, en particulier pour les jeunes.
- ▶ Rendre accessibles les informations sur les emplois créés, et à pourvoir.
- ▶ Participer à des événements locaux liés à l'emploi et à la formation.
- ▶ Travailler avec les acteurs concernés sur les thématiques socio-industrielles (exploitation et maintenance, sous-traitance...).

LE PROJET EN CHIFFRES

Éolienne nouvelle
génération de
8 MW



62 éoliennes
situées à
15 km du Tréport
et **16** km de Dieppe



Une production
équivalente à la
consommation
électrique
annuelle de
850 000
personnes



Plus de
70 études
pour améliorer
la connaissance
de la zone

196 entreprises
identifiées en Normandie
et Picardie* pour la
fabrication des éoliennes



125 emplois
directs locaux créés
pour la maintenance
et l'exploitation



Développement d'une filière
industrielle française :
1 500 emplois directs,
4 500 emplois indirects
pendant la construction et
l'installation du parc

* Par Adwen, à l'été 2015



<http://dieppe-le-treport.eoliennes-mer.fr>

